Partie I

Du judaïsme au christianisme

MER MÉDITERRANÉE
PHÉNICIE
ITURÉE
Sidon
Damas
Tyr
Césarée de Philippe
TRACHONITIDE
Ecdippa
Ptolémaïs
GAULANITIDE
Raphana
GALILÉE
MER DE GALILÉE
Hippos
Dion
Canatha
AURANITIDE
Nazareth
Dora
Capitolias
Bossora
Césarée
(Tour de Straton)
DÉCAPOLE
SAMARIE
PÉRÉE
Joppé
Philadelphie
('Amman)
Jamnia
Azot
JÉRUSALEM
Ascalon
JUDÉE
MER MORTE
Anthédon
Gaza
Dibôn
IDUMÉE
Aréopolis
Rehobot
NÉGEB
NABATÉNE
Désert de Paran

Chapitre 1

La Bible

Ancienne et nouvelle Alliance

« Voici venir des jours – oracle de Yahvé – où je conclurai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une alliance nouvelle. »
Jérémie 31, 31.[1]

Le christianisme, quelle que soit sa forme, est indissociable de la Bible (voir tableau en annexe) ; ce livre clé regroupe en fait une collection d'œuvres dont la rédaction s'étale sur plus d'un millénaire. Les juifs puis les chrétiens considèrent les textes bibliques comme « saints », « sacrés » ; pour le croyant, ils sont la « parole de Dieu » et leur rédaction est « divinement inspirée ». La plupart des formes littéraires de l'Antiquité sont représentées : l'écrit mythique, l'épopée, le code de lois, les annales, l'hymne, la supplique, la prière, l'oracle, la vision, le livre de sagesse (sapiental), la parabole, la biographie, la lettre, etc.

Pour les juifs, la Bible comporte 39 livres distribués en 3 sections. Pour les chrétiens, la Bible est composée de 2 Testaments (du grec *diathèkè* qui signifie « alliance ») :

- l'Ancien Testament qui comprend beaucoup plus de livres que la Bible hébraïque dont il ne reproduit pas l'ordre ;
- le Nouveau Testament, constitué à la fin du IIe siècle.

[1] La plupart des citations sont extraites de la Bible de Jérusalem ou de la Bible Osty ; le premier chiffre renvoie au chapitre, le second au verset.

La Bible protestante de Martin Luther n'adopte pas le même canon, c'est-à-dire la même règle, dans le sens d'ordre véritable.

Le judaïsme

« Nous sommes tous spirituellement sémites. »
Pie XI

À l'origine, les juifs (Hébreux) étaient un regroupement de tribus sémites. La « nation juive » ne naquit qu'après l'exil à Babylone (586 av. J.-C.) et tire son nom de la tribu de Juda que composait la majorité des survivants. Le Dieu unique et souverain est « Dieu de Moïse » et des Patriarches, surtout Abraham. Désigné sous le nom de Yahvé, il règle le destin du « peuple élu » et dicte sa loi dont le noyau est le Décalogue (« Dix Commandements »). Le peuple élu est le peuple de l'Alliance *(Berith)* :

« *Et maintenant si vous écoutez ma voix et si vous préservez mon Alliance, vous serez pour moi un peuple élu parmi tous les peuples, car toute la terre m'appartient. Vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte.* » (Exode 19, 5-6)

Par la suite, les prophètes s'attachent à défendre les valeurs propres à la foi et à garantir sa pureté.

Une définition simple

Jésus fut toute sa vie un juif pieu et pratiquant. Pour mieux cerner sa personnalité et son message, tentons de donner une définition simple : le judaïsme « *désigne avant tout une religion – système de croyances, de rites, prescriptions morales, fondé sur la Bible, le Talmud, sur la littérature rabbinique, souvent combinés avec la mystique ou la théosophie de la kabbale* », cette dernière étant une interprétation symbolique des Écritures fondée sur la tradition et transmise grâce à un vocabulaire et des notions philosophiques.

En un mot, le judaïsme croit :

- en un Dieu, créateur de l'univers, maître de l'histoire, qui a choisi – élu – le peuple d'Israël, centre spirituel de l'humanité ;
- en la Loi révélée par Dieu à Moïse, sur le mont Sinaï ;
- à un ensemble de dispositions quotidiennes, légales : sabbat, circoncision, refus des mariages mixtes, etc.

Le judaïsme ne comprend pas Dieu comme une personne mais comme une idée, un concept directeur et fécond. L'exigence absolue est d'aimer Dieu, ce qui revient à obéir à la Loi en étant habité par une crainte pleine de révérence et sans attendre de récompense.

La Loi

La Loi et le culte s'organisent autour de 2 pôles, la Torah et le Talmud, sous l'autorité spirituelle du rabbin, guide et responsable de la foi du peuple.

La Torah signifie « enseignement, direction » plus encore que « loi ». Composée d'un ensemble de commandements ou *miswot*, elle règle l'éthique personnelle, appelle à la sainteté ; l'amour de Dieu et du prochain étant le principe commun à tous les commandements. Le terme « Torah » désigne l'ensemble du contenu de la loi mosaïque (de Moïse) et, par extension, l'ensemble des doctrines et prescriptions enseignées par le judaïsme. Constituée par la loi orale et la loi écrite, la Torah fut déclarée éternelle et non-abrogeable par les Maîtres d'Israël : « *Celui qui se saisit de la Torah reçoit la sagesse. Elle vient au-devant de lui comme une mère, comme une épouse vierge, elle l'accueille.* » (Si 15, 1-2)

Le Talmud (abréviation de Talmud Torah) signifie « étude » et peut être réparti en deux grandes catégories :

- la *halakha,* ou « marche », qui désigne la règle de vie, ou loi positive à suivre, conformément aux préceptes de la Torah ;
- la *aggada,* ou « narration », qui désigne les sections de littérature rabbinique dépourvue de caractère légal et embrasse,

au sens large, les homélies, l'enseignement religieux et moral, la spéculation métaphysique et mystique ainsi que le folklore.

Par ailleurs, sous l'impulsion du patriarche Juda, un ensemble de commentaires et d'élucidations fut adjoint vers le IIe siècle : la *Mishna* (enseignement oral inculqué par voie de répétitions), augmentée de son commentaire, la *gemara* ou « complément ». La *Mishna* est composée de 6 parties, ou ordres, les *sédarim,* dont chacune comprend un certain nombre de traités ou *masichtot*. La *Michna* comprend 523 chapitres.

Il existe deux Talmuds : l'un palestinien (39 traités), l'autre babylonien (37 traités).

La synagogue

La prise de Jérusalem puis la déportation du peuple hébreu à Babylone ainsi que la destruction du Temple de Jérusalem (587 avant J.-C.) par le roi Nabuchodonosor II donnent naissance à la synagogue (originellement « maison d'assemblée »). Celle-ci devient d'abord le point de ralliement d'un peuple privé de foyer. Les Écritures y sont lues et expliquées le jour du Sabbat ; avec le temps, des prières furent adjointes (à la place des sacrifices), faisant de cette « école » un lieu d'adoration. Les hommes chargés de l'enseignement sont des *sopherim,* des scribes, c'est-à-dire des hommes de lettres qui « *expliquent la torah au peuple* » (Néhémie, 8, 7) ; ils seront plus tard désignés par le mot « rabbin ».

Principales fêtes juives

La liturgie est le mémorial de l'action de Dieu dans l'histoire d'Israël, elle s'organisait autour des grands pèlerinages annuels à Jérusalem.

Pâques (et les Azymes), fête de la délivrance de la servitude en Égypte, est suivie des Azymes, pain sans levain symbolisant le départ précipité des Hébreux (l'Exode), puis fête de la gerbe

(d'orge) offerte en action de grâce pour les moissons d'Israël et de toute la terre. Selon le philosophe Philon d'Alexandrie, la Pâque est le « *mystère du passage du péché au pardon, préparatoire à la révélation des commandements, purification des passions pour une vie sainte et vertueuse.* »

La Pentecôte (et le Panier) correspond à l'action de grâce pour les moissons terminées et à l'offrande des fermiers aux prêtres à qui ils offrent les premiers fruits.

Sukkot (les Tentes) commémore les longues pérégrinations du peuple hébreu dans le désert, exalte la simplicité de vie. C'est une leçon de modestie et de frugalité.

Yom Kippour (« jour des Expiations ») est LE jour de jeûne, de confession et de repentir pour obtenir la purification des péchés.

Le jeûne représente le sabbat des sabbats.

Ultérieurement furent ajoutées au calendrier des fêtes sans pèlerinage :

- la néoménie, qui a lieu chaque mois ;
- Hanoukka, qui commémore la consécration du Temple de Juda Macchabée et dure 8 jours ;
- Pourim, qui célèbre la délivrance des juifs de Babylone grâce à l'intervention d'Esther.

Attente et annonce du Messie

Le christianisme n'existerait pas sans le Christ, c'est-à-dire sans le Messie (les deux mots ayant le même sens).

Le messianisme royal

Le titre de messie fut d'abord l'apanage des souverains hittites, des monarques de Syrie ou d'Égypte ; les rois d'Israël, descendant exclusivement de David, établissent leur légitimité en recevant la

cérémonie de l'onction et la consécration comme « oint de Yahvé » :

« *Samuel prit la fiole d'huile et la répandit sur la tête de Saül, puis il l'embrassa et dit : "N'est-ce pas Yahvé qui t'a oint comme chef de son peuple d'Israël ? C'est toi qui jugeras le peuple de Yahvé et le délivreras de la main de ses ennemis d'alentour."* » (1 Samuel 10,1)

Dans l'Ancienne Alliance, le terme « messie » désigne également les patriarches et le grand prêtre. Le peuple élu attribue l'immortalité à la descendance de David, cette idéalisation correspond à la prospérité de la monarchie et à ce que l'on nomme le « messianisme royal », annoncé implicitement dans plusieurs livres de l'Ancien Testament :

« *Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de chef d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le tribu lui soit apporté et que les peuples lui obéissent.* » (Genèse, 49, 10 ; voir aussi 48, 8-12)

« *Je le vois – mais non pour maintenant, je l'aperçois – mais non de près. Un astre issu de Jacob devient chef, un sceptre se lève, issu d'Israël.* » (Nombres, 24, 17)

Le judaïsme conçoit le souverain comme un lien entre la communauté des hommes et les forces naturelles et surnaturelles du monde. Le roi est signe d'harmonie ; plus encore, il manifeste le rétablissement de l'Alliance entre Dieu et son peuple (après le jugement des impies).

Le prophète Isaïe associe la naissance de l'Emmanuel (« Dieu parmi nous » en hébreu) à l'instauration d'un temps paradisiaque (9, 1-6 ; 7, 14). Au fil des siècles, l'attente d'une nouvelle ère de perfection s'amplifie et le messie devient la figure de cette attente, qui est d'abord une espérance. Selon H. Kohn, il est ce « *rédempteur qui mettra fin à l'ordre actuel des choses, soit de manière universelle, soit pour un groupe isolé et qui instaurera un ordre nouveau fait de justice et de bonheur.* » L'occupation romaine portera cette attente à son comble.

L'Exil et la ruine de la royauté amplifièrent le désir de voir naître un futur roi, messie idéal qui, selon le prophète Michée, doit naître en toute logique à Bethléem, la « ville de David » :

« *Et toi, (Bethléem) Ephrata, le moindre des clans de Juda, c'est de toi que me naîtra celui qui doit régner sur Israël* » (Mi 5, 1-2)

Après la déportation à Babylone, la nation juive continuera son histoire, mais sans roi, affirmant sa cohésion non plus autour d'un souverain mais sur la Loi : la Torah.

L'avènement d'une nouvelle royauté avec les Hasmonéens (vers –140), ou Maccabées, impulsera un surcroît d'élan à l'ancienne conception messianique qui, lors de l'annexion romaine, choisit parfois la rébellion pour exprimer non seulement une conscience nationale, mais encore une conception religieuse. Le peuple juif nomme alors « messie » les chefs en armes. Bar Kochaba (« Fils de l'étoile »), le plus célèbre d'entre eux, conduisit en vain la révolte, comme l'empereur Hadrien, en 132 après Jésus-Christ.

Enfin, de nombreux textes apocalyptiques voient en ce roi tant attendu le parfait agent de la transformation totale et finale du monde, quand sonnera l'heure de l'achèvement du temps.

Le messie : prêtre ou prophète ?

Parallèlement à cette conception dominante se développe une autre idée placée sous le signe de la souffrance devenue « messianique ». Ces deux espérances n'en forment qu'une, bien que la seconde soit comme le prolongement de la première. Au IIe siècle avant Jésus-Christ, des textes appartenant aux manuscrits de la mer Morte (Quoumrâm) attestent 2 traditions messianiques : un messie roi descendant de David et un messie prêtre descendant d'Aaron. À l'époque de Jésus (très proche de la communauté), il semble que la première conception l'ait emporté. Un siècle avant Jésus-Christ, le mot « messie » devient synonyme de « sauveur attendu ». Cette notion est à peu près contemporaine de celle de « résurrection » et correspond à un appel à la justice de Dieu pour qu'elle mette fin aux injustices des hommes (tel Job, juste accablé de malheurs) et procure aux victimes une réparation à la mesure de leur sacrifice.

Par ailleurs, de nombreux textes de l'Ancien Testament expriment l'attente d'un messie venant parfois en ce monde sous la forme d'un nouveau-né paré de titre glorieux :

« Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné, il a reçu le pouvoir sur ses épaules et on lui a donné ce nom : Conseiller-merveilleux, Dieu-fort, Père-éternel, Prince-de-paix » (Isaïe 9, 5) ; «Un rejeton sortira de la souche de Jessé, et un surgeon poussera de ses racines. Sur lui reposera l'Esprit de Yahvé, esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de connaissance et de crainte de Yahvé. Il jugera mais non sur l'apparence. Il se prononcera mais non sur le ouï-dire. Il jugera les faibles avec justice, il rendra une sentence équitable pour les humbles du pays. Il frappera le pays de la férule de sa bouche et du souffle de ses lèvres fera mourir le méchant. » (Isaïe 11, 1-5 ; voir aussi 52, 15)

« Exulte avec force, fille de Sion ! Crie de joie, fille de Jérusalem ! Voici que ton roi vient à toi… » (Zacharie 9 et suivants)

Le messie apparaît dans des visions qui exaltent l'ordre nouveau et ultime de ce monde ; Dieu n'est ici « accessible » aux hommes que par l'intermédiaire d'une médiation et donc d'un médiateur. Ainsi les passages suivants sont pris comme signe de la venue de ce nouveau roi :

« J'élèverai ta descendance après toi, celui qui sera issu de tes entrailles, et j'affirmerai sa royauté. C'est lui qui bâtira une maison pour mon Nom et j'affermirai pour toujours son trône royal. (…) Ta maison et ta royauté subsisteront à jamais devant toi, ton trône sera affermi à jamais. » (II Samuel 12-16)

« Demande et je te donne les nations pour héritage, pour domaine les extrémités de la terre ; tu les briseras avec un sceptre de fer, comme un vase de potier tu les casseras. » (Psaume 2.8, « Le Drame messianique »)

« Ô Dieu, donne au roi ton jugement, au fils de roi ta justice, qu'il rende à ton peuple sentence juste et jugement à tes petits. » (Psaume 72.1, « Le roi promis »)

La tradition juive, puis la tradition chrétienne, verront d'ailleurs dans le psaume 72 le portrait anticipé du roi messianique prédit par le prophète Isaïe.

« Ton sceptre de puissance, Yavhé l'étendra : depuis Sion, domine jusqu'au cœur de l'ennemi. » (Psaume 110.2, « Le Sacerdoce du Messie »)

Jésus de Nazareth, messie

La qualité et le titre de messie instituent une nouvelle forme de rapport à Dieu. La religion chrétienne voit dans le Christ une autre nature de lien, différente de celle qu'établissait le prophète. Dorénavant, l'homme est uni à Dieu par un lien de parenté. C'est en ce sens qu'il faut lire la généalogie de Jésus qui ouvre l'évangile de Matthieu ou les passages de l'évangile de Luc (1.32 et suivants) :

« *Il sera grand, et sera appelé Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père…* » et « *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et délivré son peuple, et nous a suscité une puissance de salut dans la maison de David, son serviteur.* » (Luc 1, 68-69)

Il n'en demeure pas moins que le don de prophétie reste un attribut du Messie, c'est pourquoi de nombreux passages du Nouveau Testament emploient souvent l'un pour l'autre, il suffit de citer :

« *C'est vraiment lui le prophète qui doit venir dans le monde.* » (Jean 6, 14)

Dans les Évangiles, le Messie sera fréquemment désigné comme « *Fils de l'Homme* », « *roi* » de gloire détenteur de pouvoirs célestes et cosmiques qui précipitent l'accomplissement des Écritures et des prophéties. Jésus se présente lui-même comme le « *Fils de l'Homme* » (Matthieu 24, 30 ; Marc 13, 26 ; Apocalypse de Jean 8, 38). Le terme est inspiré d'un verset du prophète Daniel :

« *Et voici qu'avec les nuées du ciel venait comme un fils d'homme.* » (Daniel 7, 13)

Ce terme s'inscrit ainsi dans la tradition et en appelle à une désignation que les Hébreux connaissent parfaitement.

Les chrétiens voient en Jésus la parfaite synthèse de ce qu'annonçaient les prophètes et la Bible. Ainsi, dès la rédaction puis la constitution du Nouveau Testament, Jésus de Nazareth est désigné comme « Christ » ; il devient, grâce aux Écritures comme aux liturgies des premiers chrétiens, Jésus-Christ, titre

où sont affirmés son rôle et sa mission. L'évangile de Matthieu relate que Jésus est en effet acclamé à Jérusalem comme « *Fils de David* » (Ma 21, 9), c'est-à-dire comme descendant légitime du grand roi d'Israël dont la descendance est jugée « immortelle ». Par ailleurs, Pierre s'adresse aux Israélites en insistant sur la qualité de Jésus-Christ serviteur souffrant :

« *Ce que Dieu avait annoncé d'avance par la bouche de tous les prophètes, à savoir que son Christ souffrirait, il l'a accomplit.* » (Actes des Apôtres 3, 18)

Là est reprise la fin de l'évangile de Luc où il insiste sur l'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament, en restituant les paroles de Jésus apparaissant aux Apôtres :

« *Alors il ouvrit leur intelligence pour qu'ils comprennent les Écritures, et il leur dit : "Ainsi est-il écrit que le Christ souffrirait et ressusciterait d'entre les morts le troisième jour"…* » (Luc 24, 54-46)

Le fait que le Christ soit caractérisé par sa souffrance volontaire, l'acceptation d'une mort violente et infamante est, pour le chrétien, le signe manifeste de la Rédemption, c'est-à-dire du sacrifice que Dieu fit pour sauver l'homme en lui accordant son salut.

Si le peuple juif attend encore son Messie, son libérateur, le monde chrétien le reconnaît en Jésus qui est son Christ. Ce titre sera le préféré de l'Église primitive. Jésus se montra réticent vis-à-vis de cette désignation qu'il juge trop terrestre, trop politique. Cependant, lors de sa comparution devant le Sanhédrin, il reconnaît sans aucune équivoque :

« *De nouveau le Grand Prêtre l'interrogeait, et il lui dit : "Tu es le Christ, le Fils du Béni ?" - "Je le suis, dit Jésus"…* » (Marc 14, 61-62)

■ **Sanhédrin**
Conseil des Anciens ; autorité religieuse et légale du peuple juif.

Une autre réponse aurait supposé que lui aussi attendait un sauveur encore à venir. ■